

## CONDITIONS GENERALES DE LOCATION DU GITE EN GESTION LIBRE

La gestion libre comprend :

- l'ensemble des locaux à sommeil ainsi que la cuisine professionnelle (20 m<sup>2</sup>), la salle de restaurant (35 m<sup>2</sup>), la cuisine autonome et salle de vie (35 m<sup>2</sup>).
- Les draps housses et taie d'oreiller (**couettes, housses de couette et serviettes de bain ne sont pas fournies**)
- l'eau, l'électricité et le gaz
- Le ménage des chambres et sanitaires en fin de séjour

Le ménage des cuisines et pièces de vie est à la charge du locataire, le propriétaire fournit matériel et produits d'entretien.

Les draps supplémentaires seront majorés 3 €/pers si vous les désirez. Des serviettes de bain sont disponible en location à 2 €.

Un inventaire est remis au locataire à l'arrivée et devra être rendu signé avant la fin de journée. Un inventaire retour sera effectué avant votre départ.

Une caution de 500 € vous sera demandée en début de séjour. Toute casse et/ou dégradation sera facturée. Le non ménage des cuisines et salles de vie sera facturé.

L'acompte est versé en deux chèques représentant chacun 25 % du prix total de la réservation. Le premier acompte n'est pas remboursable. Le deuxième acompte n'est encaissé que dans le mois précédent votre arrivée et ne sera pas remboursé en cas d'annulation de votre part dans les 30 jours précédents votre arrivée.

**(Les professionnels ne versant pas d'acompte s'engagent à reverser 25 % du prix total en cas d'annulation de leur part dans les 30 jours précédents et la totalité du prix en cas d'annulation dans les 3 jours précédents.)**

Aucune indemnité ne vous sera reversée en cas d'annulation de notre prestation pour des raisons de sécurité indépendante de notre volonté (ex : incendie, dégâts des eaux, ...)

Le solde est à régler à l'arrivée.

Le gîte est loué à partir de 16 h jour d'arrivée et jusqu'à 10 h 30 pour les chambres et 15 h pour les cuisines et pièces de vie pour le jour du départ. En cas d'arrivée anticipée ou de départ retardé une majoration tarifaire sera appliquée sur le prix du séjour (25 €/heure/supplémentaire).

Aucune minoration ne sera appliquée en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé.

Les propriétaires vivent sur place et conservent le droit d'accès aux locaux loués en cas de nécessité.

